

TRIBUNAT.

DISCOURS

PRONONCÉ.

PAR FRÉVILLE,

Sur la Motion relative au Gouvernement
héréditaire.

Séance extraordinaire du 10 Floréal an 12.

CITOYENS TRIBUNS,

JE ne devrois, ni solliciter votre attention, ni
me promettre votre indulgence, s'il étoit possible qu'à
l'instant où je parois à cette tribune on me supposât



l'idée de rien ajouter à la force des raisons ou à l'intérêt des considérations que viennent de développer avec leur talent ordinaire les orateurs qui m'ont précédé. Certes il n'est aucune question, quelque vaste qu'on veuille la supposer, qui, après avoir été traitée avec tant de supériorité, pût vous laisser le moindre éclaircissement à désirer. D'ailleurs, aujourd'hui, citoyens Tribuns, votre persuasion avoit devancé l'éloquence de nos collègues : aussi ai-je pensé que cette circonstance n'avoit rien de commun avec une discussion ordinaire. Ici rien n'est douteux, ou ne ressemble à une opinion pour laquelle il reste à conquérir votre assentiment. Chacun des membres de cette assemblée connoît depuis longtemps le vœu de ceux qui la composent sur la proposition importante dont vous êtes occupés. Cette proposition n'est elle-même qu'une occasion pour déclarer un fait qui ne laisse plus rien à décider. Il est d'une heureuse et incontestable notoriété que le Peuple français, pressé par les motifs les plus puissans, déterminé par les intérêts les plus chers, entraîné par les sentimens les plus nobles, veut l'hérédité du pouvoir qui garantit sa liberté, sa gloire et son bonheur.

Ce n'est donc pas une discussion qui vient de s'ouvrir parmi vous ; c'est l'expression même de la volonté nationale qui s'est fait entendre. Quand elle se prononce d'une manière aussi frappante, quels raisonnemens peuvent être encore nécessaires ? Mais aussi quelles réflexions peuvent être totalement dénuées d'intérêt, lorsqu'elles tendent à mettre au jour quelques-unes des causes qui doivent avoir établi cette

admirable harmonie entre l'opinion des Français et la prospérité de l'Empire ?

Me tromperois-je , citoyens Tribuns , en rangeant parmi ces causes la conscience de notre position à l'égard des autres puissances , et la nécessité d'un gouvernement analogue au rang que nous occupons entre les nations ?

Bien avant la révolution qui nous a préparé de nouvelles destinées , l'histoire offroit des preuves multipliées d'un rapport constant entre l'état du Gouvernement en France , et la situation politique de l'Europe. Pour arriver aux rapprochemens les plus instructifs à cet égard , nous n'avons pas besoin de remonter plus haut que le milieu du dix-huitième siècle.

La paix d'Aix-la-Chapelle précède de peu d'années l'époque où commencent les erreurs , les calamités , et l'avilissement du Gouvernement français. Aussitôt de vives agitations se manifestent : la guerre de sept ans menace l'existence d'un état important que sauve , il est vrai , le courage indomptable de Frédéric ; mais la France reste humiliée par une paix honteuse , et ainsi l'Europe manque de garantie contre de nouvelles secousses. Un fameux partage ne tarde pas à s'effectuer dans le Nord , et les limites de l'empire ottoman se resserrent d'une manière alarmante pour ses alliés. Lorsqu'après l'éclat passager de la guerre d'Amérique , le dernier des Bourbons commet toutes les fautes qui préparent l'anéantissement du pouvoir en le dégradant , une république voisine est obligée de composer sur des prétentions contre lesquelles la

simple possibilité de notre intervention auroit dû être une protection suffisante ; et à peine essayons-nous de renouer avec elle des liaisons assez intimes pour défendre son système constitutionnel, qu'il est attaqué, détruit sans que nous osions nous y opposer.

Mais quelque remarquables que soient ces effets de la nullité où une dynastie dégénérée avoit laissé tomber la France, la démonstration qu'ils fournissent est surpassée encore par les résultats que les vicissitudes de la révolution ont fait éclore. Tant qu'elle empêcha en France l'institution d'un gouvernement régulier, le système politique de l'Europe fut altéré par les plus monstrueuses combinaisons ; elles ne commencèrent à disparaître qu'au moment où se prépara dans ce pays l'organisation d'un gouvernement bien foible encore sans doute, mais qui au moins substituoit des formes constitutionnelles à la mobilité révolutionnaire. Si nous avons vu enfin la politique européenne se reposer sur des bases solides, c'est depuis que l'empire français est gouverné par ce génie puissant qui l'a élevé au plus haut degré de splendeur.

De cette influence si évidente ne doit-il résulter aucune conséquence pour l'établissement du pouvoir public en France ? Tout ce qui resteroit comme cause de désordre et d'affoiblissement ne doit-il pas être observé sous le double aspect de l'effet qui en émaneroit directement dans l'intérieur, et de celui qu'opéreroit d'une manière indirecte la réaction du dehors ?

Loin de nous, citoyens Tribuns, toute idée qui puisse porter la moindre atteinte à la délicatesse de l'honneur national. Si nous nous livrons à l'examen de tant de

rappports nécessaires entre l'état de la France et celui du monde civilisé, ce n'est pas pour découvrir ce qui peut le mieux convenir à la manière de voir ou aux habitudes des étrangers. De trop mémorables victoires ont consacré notre indépendance, pour qu'il existe dans l'ame d'un Français la moindre disposition à déroger jusqu'à ce genre de calcul. Il ne s'agit ici que de considérer l'intérêt de la patrie, et de reconnoître l'ordre de choses qui doit assurer à l'action de la politique le plus d'énergie, donner le plus de force à nos armes, rendre les chances de la guerre plus rares, et consolider les avantages de la paix.

La France se trouvant placée pour le premier rôle dans la grande société de l'Europe, et la stabilité de ce bel empire étant une condition indispensable pour le maintien d'un système régulier de politique entre les autres nations, la tranquillité générale pourroit-elle paroître bien assurée tant que notre organisation intérieure ne seroit pas fixée par un principe qui offrît une garantie suffisante? Cette garantie, l'Europe pourroit-elle la voir dans un gouvernement électif?

Une expérience récente encore a dû former complètement son opinion à cet égard. Il est arrivé plusieurs fois dans le cours du siècle dernier que la guerre a éclaté parce qu'il n'existoit qu'un gouvernement électif dans un pays que sa position et sur-tout le servage du peuple retenoient fort en arrière du rang des grandes puissances. Si parmi elles, si à leur tête il s'en trouvoit une qui restât soumise à la même cause de discorde, d'agitations, de destruction, toutes devoient exister dans l'attente d'une commotion universelle pour chaque époque où s'exerceroit ce funeste droit d'élection.

Alors rien de stable dans la politique, rien que des arrangemens provisoires. On ne verroit que le présent, le présent seul, si ce n'est le sombre nuage d'un avenir menaçant. Pas d'alliés qui ne dussent regarder leurs liaisons avec nous comme susceptibles de s'anéantir le lendemain même du jour où elles auroient été formées; pas d'ennemis qui ne dussent être encouragés à la persévérance par la considération des chances continuellement existantes contre notre repos intérieur. On ne pourroit jouir de la paix qu'au milieu de mille incertitudes, et il faudroit s'attendre, pour la prolongation de la guerre, à la plus furieuse opiniâtreté. Qu'on réfléchisse sur les rêves meurtriers du cabinet de Saint-James, et qu'on dise si en violant avec tant d'impudeur le traité d'Amiens, si en joignant aux hostilités les tentatives les plus atroces, les ministres britanniques n'ont pas été déterminés par l'attrait de tous les succès que l'avenir pouvoit ménager à leur haine contre une nation qu'ils supposoient assez imprudente pour se borner à la création d'un gouvernement électif.

Dans cette occasion encore, citoyens Tribuns, comme à tant d'autres époques qui auront été saisies par votre sagacité, la Providence a voulu que les projets de nos ennemis tournassent à leur détriment. Ils ont repris les armes, et toutes les craintes, tous les dangers sont de leur côté. Ils ont salarié des assassins; et ce crime, en faisant leur opprobre, n'a servi qu'à motiver les plus éclatans témoignages de l'amour national pour le chef auguste de l'Empire. Ils ont fondé tous leurs plans, tous leurs complots sur l'imperfection qu'ils remarquoient dans notre organisation politique; et tous ces plans, tous ces complots n'ont abouti qu'à provoquer des réflexions salutaires. Il n'est pas un bon

Français qui n'ait découvert l'espérance des ennemis et l'unique moyen de la déconcerter. L'évidence, je risquerois presque de dire l'instinct de l'intérêt national, a propagé cette opinion avec une extrême rapidité. Tous ceux qui ont une patrie se sont trouvés convaincus en même temps. Pourroit-on s'en étonner, puisque l'expérience la plus frappante, le raisonnement le plus simple et le sentiment le plus généreux, la reconnoissance d'un grand peuple envers un grand homme, agissoient à la fois et dans la même direction ?

Ainsi s'explique, citoyens Tribuns, ce vœu universel qui a devancé le nôtre, et sans lequel notre devoir ne nous permettroit pas d'élever la voix dans cette circonstance. Vous avez été constitués organes du peuple : cette noble mission, vous l'avez constamment remplie avec une religieuse fidélité ; mais jamais plus qu'aujourd'hui vous n'aurez eu la certitude d'exprimer réellement le vœu national.

Quelque graves, quelque irrésistibles que soient les considérations qui l'ont produit et qui en pressent l'accomplissement, il me semble, citoyens Tribuns, qu'il nous reste une question à nous faire. Quand nous sollicitons avec tous les Français accessibles à l'amour de la patrie l'hérédité du pouvoir suprême, est-ce un sacrifice que l'expérience et la nécessité nous arrachent, au préjudice des principes que la France invoqua lorsqu'elle demanda compte au dernier des Bourbons ? Nous ne pouvons pas nous le dissimuler : si après avoir maintenu ces principes par tant d'efforts ; si après les avoir consacrés par tant de victoires, nous venions à les démentir, un sentiment pénible tourmenteroit la nation. Dans les villes et dans les campagnes, comme

sous les drapeaux, on se demanderoit pourquoi des flots de sang auroient été versés. Déprimés aux yeux de l'Europe, et, ce qui seroit plus douloureux encore, déprimés à nos propres yeux, nous serions forcés de nous avouer que nous n'aurions acheté à si haut prix que le droit de choisir nous-mêmes la formule d'une tardive et honteuse abjuration.

Plus cette ignominie seroit flétrissante, plus nous avons à nous féliciter en voyant la malveillance même la plus absurde réduite à l'impossibilité de nous l'attribuer. Quand les citoyens, quand les étrangers eux-mêmes veulent rappeler les beaux momens de la révolution française, les uns et les autres s'accordent à citer cette journée d'impérissable mémoire, où de toutes les parties de l'Empire des hommes libres se réunirent pour serrer les nœuds d'un nouveau pacte social. A cette époque fameuse par le généreux enthousiasme qui échauffoit, qui transportoit la nation, parut-elle croire que ses représentans eussent eu la foiblesse de conserver aucune institution incompatible avec la liberté et l'égalité? Cependant on venoit de reconstituer un gouvernement héréditaire, parce que le gouvernement héréditaire peut se combiner avec une constitution libre, parce qu'il n'entre dans son essence aucun rapport nécessaire avec cette multitude de privilèges odieux, de distinctions féodales et d'institutions incohérentes dont la révolution a pour toujours débarrassé notre patrie. C'est par les mêmes motifs que nous desirons aujourd'hui l'hérédité du pouvoir suprême. Nous n'avons pas cessé d'être les Français de 1790, que l'histoire n'accusera d'aucune concession servile.

Je me trompe, citoyens Tribuns, il n'est pas question

pour nous de revenir à la même position ; celle que les événemens nous ont préparée est bien préférable. Alors le pouvoir héréditaire restoit le partage d'une famille sur laquelle il avoit fallu conquérir la liberté, d'une famille qui avoit laissé avilir l'autorité, et dont une méfiance trop raisonnable écartoit les affections de la France. Cette méfiance ne tarda pas à être amplement justifiée par la fuite de Louis XVI. Ce fut à cette époque, quand l'Assemblée constituante essaya de replacer le sceptre dans les mains si débiles d'un roi détrôné par l'opinion ; ce fut, dis-je, à cette époque que se manifesta le premier dissentiment entre la nation et ses représentans. Il est inutile d'examiner dans ce moment, et il sera peut-être toujours très-difficile de reconnoître si l'Assemblée constituante, au milieu des conjonctures où elle se trouvoit, auroit eu la possibilité de prendre une détermination différente de celle qu'elle adopta, et dont elle ne devoit pas se dissimuler les inconvéniens. Ce qui est incontestable, c'est que les amis les plus chaleureux de la liberté auroient été au comble de leurs vœux, si la crise que je viens de rappeler avoit conduit à fonder une nouvelle dynastie. Mais alors comment auroient-ils pu s'accorder sur le choix d'un chef digne de la commencer, de monter sur le pavois des Francs ?

Ce n'est pas inutilement, citoyens Tribuns, que nous aurons subi les longues angoisses de la révolution. Il falloit que la maturité des temps produisît un héros dont la Providence avoit décrété l'alliance avec les destinées de la première nation du monde ; il falloit qu'il parût avec tant d'éclat que toutes prétentions dussent se taire devant sa gloire ; il falloit qu'il eût sauvé plusieurs fois la patrie ; il falloit qu'il unît à la supériorité des talens

militaires ce génie caractéristique du petit nombre d'hommes appelés à fixer le sort des générations; il falloit enfin que dans sa famille, digne d'un si grand nom, on remarquât toutes les qualités propres à obtenir le respect et l'attachement d'une nation éclairée, que ce nom fût consacré par les négociations les plus habiles comme les plus importantes, et qu'après avoir été inscrit à deux reprises dans les fastes du Tribunat pour de solennelles actions de grâces, il se retrouvât par-tout où il y a d'éminens services à rendre, sous la tente aussi bien que dans le cabinet.

Il ne s'agit pas seulement d'une dynastie qui commence, c'est aussi la fondation d'un nouvel Empire qui s'achève. Même entre les trois races que comptoit la monarchie française, on ne sauroit méconnoître de grandes différences de pouvoir, de gouvernement et de constitution. Cependant ces dissemblances, quoique très-notables, ne sont rien en comparaison du contraste frappant qui se prononce entre la monarchie que nous avons vu tomber, et l'Empire qui va s'affermir sous les auspices de la gloire et de la liberté.

La vieille monarchie étoit un des jeux du hasard; l'Empire qui se fonde sur ses ruines est l'ouvrage de la victoire et du génie. Ce qu'on appeloit le royaume de France se divisoit en une infinité de parties hétérogènes. Une aggrégation fortuite n'avoit pu abolir l'ancienne distinction qui séparoit les provinces françaises lorsqu'elles n'étoient réunies en apparence que par le foible lien de la suzeraineté féodale: les droits et le langage de l'autorité varioient avec les localités. Ici commandoit le roi de France, là sollicitoit le duc de Bretagne, ailleurs des pays conquis réclamoient l'exécution de leurs capitu-

lations. On étoit Breton ou Alsacien avant d'être Français ; les habitans des différentes portions du territoire étoient plutôt alliés que concitoyens. Les privilèges de la province passaient avant le bien public. Le Gouvernement, lors même qu'il avoit les meilleures intentions, étoit obligé de s'arrêter devant des barrières qu'il ne pouvoit franchir ; il étoit réduit, ou à délaissier absolument les projets d'amélioration qu'il avoit formés, ou à les atténuer par des négociations plus ou moins adroites entre les intérêts provinciaux.

Ce ne sont plus aujourd'hui d'antiques chartes qui décident, c'est la loi qui ordonne ; elle règne uniformément sur toute la France. Nulle part il n'est question des privilèges de la province ; par-tout le bien public a la même acception. Au nord comme au midi de l'empire on vit sous le Code Napoléon ; on obéit aux mêmes ordres, on acquitte des contributions semblables. Ce n'est pas à vous, citoyens Tribuns, qu'il est nécessaire de faire remarquer l'heureuse influence de cette uniformité sur les finances. Rien ne doit contribuer davantage à la création et au soutien du crédit public, qui se rattache toujours à des idées de morale, d'ordre et de stabilité.

Si les distinctions de territoire rappeloient des temps de barbarie, comment caractériser celles qui classoient les hommes ? Que les auteurs de mille systèmes se disputent le prix des conjectures les plus ingénieuses sur la manière dont ces distinctions s'établirent dans les forêts de la Germanie, ou au milieu des Gaules conquises par les Francs : pour des hommes d'Etat, il suffit de savoir que de tels privilèges n'étoient plus compatibles avec la diffusion des lumières, avec l'ac-

cumulation des richesses, avec les mœurs dominantes dans les sociétés modernes. Comment, en effet, concilier ce mouvement d'émulation qui les porte sans cesse en avant, et un système où tout étoit décidé sans retour sur les générations qui devoient venir à la lumière ? Alors, citoyens Tribuns, une affreuse proscription, celle de l'humiliation, étoit prononcée sur les berceaux de la roture ; elle atteignoit le plus grand nombre des Français destinés à recevoir une éducation libérale. On auroit pu leur appliquer cette inscription terrible que le poète de Florence grava sur les portes de l'enfer : « O vous qui arrivez, malheureux ! pour vous pas d'espérance. »

Actuellement personne ne naît sous le poids de l'exhérédation ; des armées sont commandées par tel homme à qui les ordonnances auroient interdit l'espoir de sortir des rangs. Sans doute il est impossible que dans l'Empire français il n'y ait pas des emplois considérables, des dignités éminentes, de nombreux degrés de hiérarchie politique : mais là on ne peut voir d'humiliation pour personne ; la carrière reste ouverte à tous les talens, la récompense est préparée pour tous les services.

Ne différons plus le dernier terme d'une comparaison si flatteuse pour l'orgueil national.

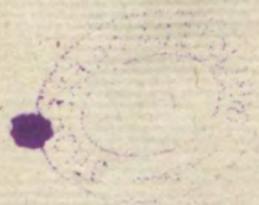
Contemporains à diverses époques des derniers temps de la monarchie, qu'avez-vous vu ?

Une politique erronée avoit conduit à des plans tellement absurdes, que la France devoit se féliciter des revers de son gouvernement. Le courage des armées

françaises n'avoit pu empêcher les désastres de la guerre de sept ans. Les conséquences ultérieures des mêmes fautes réduisirent de plus en plus l'influence et la considération de la cour de France au-dehors. Dans l'intérieur, elle avoit éprouvé le choc irrésistible de l'opinion indignée. N'est-il pas possible de dépeindre une race dégénérée, sans craindre d'insulter au malheur ? Le malheur ! c'est lui-même qui a jugé sans appel ces ombres de princes qu'on a vues se placer sans cesse entre le ridicule et l'horreur, en passant alternativement des combinaisons les plus extravagantes aux complots les plus atroces.

Quelle distance, citoyens Tribuns, entre ces déplorables souvenirs et le sentiment de nos nouvelles destinées ! L'accablement de la décrépitude a fait place à la vigueur de la jeunesse. La France libre s'est placée sur une base assez large pour exister à la fois comme puissance maritime et comme puissance continentale. Elle a reconquis les drapeaux qu'avoit perdus la monarchie ; son alliance est devenue une égide impénétrable pour les peuples qu'elle en a couverts. Une partie de l'Europe doit à sa médiation une meilleure organisation et la tranquillité.

Y eut-il jamais un concours de circonstances plus favorables et plus imposantes pour l'inauguration d'une nouvelle dynastie ? Celle que demande la France se présentera aux âges futurs avec les plus beaux titres, l'intérêt et le choix de la nation. Cette dynastie aura sur-tout à s'enorgueillir d'un fondateur, que son génie place au-dessus de toutes les louanges comme de toutes les comparaisons que peut fournir l'histoire. Charlemagne fut certainement un très-grand prince ; mais le plus



THE UNIVERSITY OF CHICAGO